

N'ayant retenu que le seul critère territorial, les Sénateurs continueront à représenter les collectivités locales mais j'abandonne le critère population. Je rappelle que mon projet de révision territoriale s'appuie sur le maintien des départements et métropoles.

Chaque département ou métropole aura 1 Sénateur, soit au final, une Chambre d'un peu plus d'une centaine d'élus, en tenant compte des territoires ultramarins.

Comme actuellement, les Sénateurs resteront élus pour 6 ans et la Chambre renouvelable par moitié.